

DÉPARTEMENT DU LOIRET

COMMUNE D'ISDES

45620

TÉLÉPHONE : 02.38.29.10.82

TÉLÉCOPIE : 02.38.29.12.53

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 14 AVRIL 2014

Date de convocation : L'an deux mil quatorze, le lundi quatorze avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal
7 avril 2014 légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence
Nombre de Conseillers de Monsieur COLAS Christian, Maire.
En exercice : 15 Etaient présents : Monsieur COLAS Christian, Mesdames VALLÉE Bernadette,
Présents : 15 LANGLOIS Christiane, POIRIER Isabelle, Messieurs d'HÉROUVILLE Emmanuel,
Votants : 15 CARROUÉE Henri, Mesdames MARTINAT Séverine, LECLAIR Nadine, Monsieur
BOUGUEREAU Jean-Noël, Mesdames d'HÉROUVILLE Yolande, GARCIA Claire,
Messieurs POMMEREAU François, MEUNIER Pierre, MARIE Olivier, KURYS Vincent.
Secrétaire de séance : Madame d'HÉROUVILLE Yolande.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Le Conseil Municipal fixe ainsi la composition des commissions municipales :

Appel d'offres et adjudication :

Messieurs COLAS Christian, d'HÉROUVILLE Emmanuel, POMMEREAU François, KURYS Vincent ;
suppléants : Mesdames VALLÉE Bernadette, LANGLOIS Christiane, POIRIER Isabelle.

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) :

Monsieur COLAS Christian, Madame LANGLOIS Christiane, Mesdames MARTINAT Séverine, LECLAIR Nadine
et trois membres nommés.

Travaux et environnement :

Mesdames VALLÉE Bernadette, POIRIER Isabelle, CARROUÉE Henri, MARIE Olivier, KURYS Vincent.

Information et communication :

Mesdames LANGLOIS Christiane, POIRIER Isabelle, d'HÉROUVILLE Yolande.

Chemins communaux :

Mesdames VALLÉE Bernadette, POIRIER Isabelle, CARROUÉE Henri, BOUGUEREAU Jean-Noël, MARIE
Olivier.

Eaux et incendie :

Mesdames VALLÉE Bernadette, LECLAIR Nadine, Messieurs MARIE Olivier, KURYS Vincent.

Commission générale - finance :

Monsieur COLAS Christian, Mesdames VALLÉE Bernadette, LANGLOIS Christiane, POIRIER Isabelle, Monsieur
d'HÉROUVILLE Emmanuel, Madame d'HÉROUVILLE Yolande, Monsieur MARIE Olivier.

Fleurissement :

Madame POIRIER Isabelle, Monsieur BOUGUEREAU Jean-Noël, Madame GARCIA Claire.

Délégué aux associations :

Madame GARCIA Claire.

DÉLÉGUÉS DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

Sont élus délégués du Conseil Municipal dans les organismes extérieurs suivants :

Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire (S.I.I.S.) Isdes - Vannes - Villemurlin :

Monsieur COLAS Christian, Mesdames POIRIER Isabelle, LECLAIR Nadine
suppléants : Madame LANGLOIS Christiane, Monsieur KURYS Vincent.

SICTOM de la Région de Châteauneuf-sur-Loire :

Titulaire : Madame POIRIER Isabelle
suppléant : Monsieur COLAS Christian.

Syndicat Mixte du Pays Sologne Val Sud :

Madame VALLÉE Bernadette et Monsieur d'HÉROUVILLE Emmanuel.

Syndicat Intercommunal de la Vallée du Beuvron Amont :

Madame VALLÉE Bernadette et Monsieur d'HÉROUVILLE Emmanuel.
suppléants : Monsieur COLAS Christian et Madame LANGLOIS Christiane.

Office de tourisme Sully, Loire et Sologne :

Monsieur COLAS Christian et Madame VALLÉE Bernadette.

Comité National d'Action Sociale (C.N.A.S.) pour le Personnel des Collectivités Territoriales :

Monsieur BOUGUEREAU Jean-Noël.

Correspondant Défense :

Monsieur MEUNIER Pierre.

Correspondant Sécurité Civile :

Monsieur MEUNIER Pierre.

Correspondant Sécurité Routière :

Monsieur MEUNIER Pierre.

Centre de Loisirs Intercommunal Isdes – Vannes – Viglain – Villemurlin :

Madame POIRIER Isabelle.

MONTANT DES INDEMNITÉS DES ÉLUS

Le Conseil Municipal décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire et d'adjoint, avec effet au 5 avril 2014, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants :

- taux en pourcentage de l'indice 1015, conformément au barème fixé par les articles L 2123-23 du Code Général des Collectivités Territoriales (13 voix pour, 1 voix contre) : Maire : 25 %

- taux en pourcentage de l'indice 1015, conformément au barème fixé par l'article L 2123-24 du Code Général des Collectivités Territoriales (10 voix pour, 1 voix contre) : 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} adjoints : 6 %

Affaires diverses :

Le budget primitif 2013 sera étudié de façon plus approfondie et soumis au vote lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal le 28 avril prochain.

Il est envisagé de contracter un emprunt d'un montant de 145 000 €, au taux fixe de 3,30 % sur une durée de 15 ans auprès du Crédit Agricole pour les travaux d'assainissement.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au lundi 28 avril 2014 à 19 heures.

La séance est levée à 21 h 15.
Pour extrait, Le Maire,

C. COLAS.